



# Termes de référence

**Film documentaire : lauréats du 1<sup>er</sup> prix  
des PLATFORMAwards 2024–25**

| 9 juillet 2025

This project is co-funded  
by the European Union



## 1. Contexte

### a. A propos de PLATFORMA

PLATFORMA est la coalition paneuropéenne des collectivités territoriales et de leurs associations représentatives nationales, européennes et mondiales actives dans le domaine de la coopération au développement entre villes et régions. Toutes sont des actrices clés de la coopération internationale pour le développement durable.

PLATFORMA est une activité financée par des fonds externes et dirigée par le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE). Elle a été créée en novembre 2008, avec le soutien de la Commission européenne, afin de défendre le rôle des gouvernements locaux et régionaux auprès des institutions de l'UE sur les questions liées à la coopération décentralisée et de sensibiliser l'opinion publique aux actions de coopération au développement menées par les villes et les régions de l'UE.

Le réseau PLATFORMA compte 26 organisations partenaires.

### b. A propos du CCRE

Le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) est la plus grande organisation de collectivités territoriales en Europe. Il compte plus de 50 associations nationales de municipalités et de régions de 40 pays européens. Ensemble, ces associations représentent quelque 150 000 collectivités territoriales.

Les objectifs du CCRE sont doubles : influencer la législation européenne au nom des collectivités locales et régionales et fournir une plateforme d'échange entre les associations membres, leurs élus et les experts.

Par ailleurs, le CCRE est la section européenne de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), l'organisation mondiale des collectivités territoriales.

### c. A propos des PLATFORMAwards

Les PLATFORMAwards sont un prix remis tous les deux ans par PLATFORMA pour **récompenser les meilleures pratiques en matière de coopération décentralisée au développement**. Pour la quatrième édition, un jury indépendant a désigné trois duos de finalistes qui ont reçu leurs trophées lors d'une cérémonie organisée lors du Forum mondial du développement économique local le 1<sup>er</sup> avril 2025 à Séville (Espagne).

Le programme « Un arbre, un habitant », fruit d'une collaboration entre le département français de l'Isère et la Réserve naturelle communautaire du Boundou (RNCB), au Sénégal oriental, a remporté le premier prix et sera récompensé par la production d'un film documentaire.

## 2. Mission

PLATFORMA recherche un prestataire de services pour produire et aider à la diffusion d'un film documentaire destiné à promouvoir le partenariat entre l'Isère et la Réserve naturelle communautaire du Boundou (RNCB), récompensé par le premier prix lors de la quatrième édition des PLATFORMAwards, le prix qui récompense l'excellence de la coopération décentralisée au développement.

Le prestataire devra réaliser une vidéo d'une vingtaine de minutes, accompagnée d'une bande annonce de 1 à 2 minutes. Le tournage et les interviews devront se faire dans la Réserve naturelle communautaire du Boundou au Sénégal, lors d'une visite d'échange des représentants isérois le 13 octobre 2025 (date à confirmer).

Les élus territoriaux concernés (français et sénégalais), les acteurs clés du partenariat, les bénéficiaires, ainsi que les principaux partenaires devront être interviewés à cette occasion. Le directeur de PLATFORMA, président du jury, devra également être interviewé (modalités de tournage à définir ultérieurement).

Dans la mesure du possible, le prestataire veillera à respecter l'équilibre entre les sexes parmi les personnes interviewées, afin de garantir une représentation équilibrée dans le produit final.

### 3. Objectifs principaux

L'objectif du film est de montrer la valeur ajoutée de la coopération entre collectivités territoriales dans la réalisation des différentes facettes de ce partenariat, tout en mettant l'accent sur la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. Le film doit présenter les grandes étapes du projet, ainsi que ses principales réalisations. Le prestataire veillera également à expliquer pourquoi il est important pour le département de l'Isère de s'engager dans un tel partenariat de coopération.

Ce film doit également démontrer pourquoi ce projet est exemplaire et comment il peut servir d'exemple à d'autres villes/départements/régions ou même pays. Il sera également utilisé pour promouvoir les PLATFORMAwards et les objectifs de la coalition PLATFORMA.

Ce film d'une vingtaine de minutes sera – au minimum – diffusé en ligne par PLATFORMA et les partenaires du projet, avec l'ambition d'être diffusé sur des chaînes de télévision locales et nationales, européennes et africaines. Toutes propositions concrètes et réalistes qui permettront de diffuser ce film à travers différents médias audiovisuels sont les bienvenues.

La bande-annonce de 1 à 2 minutes sera utilisée par PLATFORMA et les partenaires du projet pour promouvoir les lauréats de l'édition 2024–25 des PLATFORMAwards, mais aussi pour le lancement de l'édition suivante (2026). Elle sera diffusée principalement sur les réseaux sociaux.

La version longue et la bande-annonce seront également présentées dans le cadre de différents événements européens au cours de l'année 2026, par exemple le Sommet des régions et des villes, organisé par le Comité européen des Régions.

Les deux versions devront être disponibles en français avec sous-titres éditables en fichier .srt. Si le documentaire est accompagné d'une voix off, elle devra être enregistrée en français. PLATFORMA sera responsable de la traduction des sous-titres en anglais.

### 4. Ce que nous recherchons

Toute personne intéressée par le projet est invitée à soumettre une proposition solide et concrète. Les candidatures peuvent être soumises par exemple par :

- une agence de communication
- une agence de production
- un/e producteur/rice de films indépendant
- un étudiant en master de journalisme ou de communication
- une école de journalisme ou de communication
- une chaîne de télévision
- ...

Basé dans l'Union européenne, en Afrique subsaharienne ou [ailleurs](#).

### 5. Calendrier

**Le film devra être finalisé avant le dimanche 15 mars 2026.** Par conséquent, le prestataire de services doit être disponible et prêt à commencer les tâches demandées dès la signature du contrat.

**Le tournage au Sénégal** est prévu lors de la visite de la délégation iséroise dans la RNCB le **lundi 13 octobre 2025** (date exacte à confirmer ultérieurement). Nous estimons qu'un **séjour de quatre jours** du prestataire de services sur place devrait permettre de réaliser le film dans de bonnes conditions.

## 6. Conditions du contrat

Le prestataire de services recevra un **paiement maximum de 24 200,00 € HT** pour la production des deux vidéos (version longue et bande-annonce), découpé comme suit :

1. 20 000,00 € pour la production des deux vidéos (version longue et bande-annonce) destinées à promouvoir le partenariat gagnant ;
2. 4 200,00 € pour l'ensemble des coûts directs encourus lors du déplacement au Sénégal pour le tournage des vidéos, avec détail :
  - a. frais de voyage tels que vols, visas, frais médicaux, etc. pour deux personnes
  - b. frais d'hôtel, repas, déplacements, et autres frais annexes encourus au Sénégal dans un forfait maximum de 275 € par jour par personne.

Si ce montant devait être dépassé, les frais additionnels ne seront pas remboursés, ni par PLATFORMA, ni par les collectivités territoriales ou les partenaires concernés.

Toutefois, si les prestataires de service intéressés estiment que le budget proposé est insuffisant, ils peuvent accompagner leur offre d'une liste détaillée et raisonnable des coûts supplémentaires estimés.

Le contrat sera signé entre le prestataire de services et le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), qui représente légalement PLATFORMA. Le prestataire de services sera entièrement responsable des tâches éventuellement sous-traitées à des tiers.

## 7. Exigences

Les prestataires de services intéressés doivent **soumettre leurs offres au plus tard le dimanche 17 août 2025 à minuit (CEST)** par courrier électronique à [application.platforma@ccre-cemr.org](mailto:application.platforma@ccre-cemr.org). La procédure de sélection aura lieu la semaine du 18 août 2025.

Les **questions générales** sur la production de ces vidéos peuvent être envoyées à **Rocío Ballesta Orta**, Chargée de projet – éducation au développement et sensibilisation à PLATFORMA, [rocio.ballestaorta@ccre-cemr.org](mailto:rocio.ballestaorta@ccre-cemr.org), **au plus tard le dimanche 10 août 2025 minuit (CEST)** en français ou en anglais. Afin d'assurer l'équité entre les prestataires intéressés, les réponses à ces questions seront envoyées à l'ensemble des prestataires qui ont manifesté leur intérêt au plus tard le jeudi 14 août 2025.

Les prestataires de services intéressés doivent envoyer en français ou en anglais :

- Une proposition décrivant la manière dont le film documentaire sera élaboré, y compris un calendrier détaillé, un premier script/storyboard et des propositions de séquences vidéo ;
- Un CV détaillé des personnes qui seront impliquées dans la réalisation
- Des exemples de vidéos réalisées (pas d'exigence de langue), si possible des films documentaires et/ou dans le domaine de la coopération décentralisée et/ou de la coopération au développement ;
- Une liste de clients précédents et des lettres de recommandations (si disponibles) pour eux-mêmes et leurs sous-traitants éventuels ;
- Une preuve de l'enregistrement de leur activité dans un pays éligible pour participer aux procédures de passation de marchés et aux subventions tels que mentionnés dans l'[Annexe A2a du guide pratique 2021.0](#). (copie de l'enregistrement, régime TVA, etc.) ;

- Des propositions concrètes de médias, de programmes télévisés ou de chaînes de télévision sur lesquels le film pourrait être diffusé, d'autres moyens de promouvoir les vidéos, des prix, etc. ;

Une confirmation automatique ou manuelle sera envoyée aux prestataires de services intéressés à la réception de la soumission de l'offre. Après le processus de sélection, tous les prestataires de services qui ont envoyé une offre seront informés du résultat du processus de sélection.

## 8. Procédure de sélection

La procédure d'appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à tous les soumissionnaires effectivement établis dans un État membre de l'UE ou dans un pays, territoire ou région mentionné comme éligible à [l'Annexe A2a du guide pratique 2021.0](#).

Un comité de sélection choisira un prestataire de services. Les principaux critères de sélection seront le prix, le contenu des offres et les justificatifs fournis pour réaliser les travaux objets du présent marché. Le prestataire de services sélectionné devra avoir la flexibilité et l'ouverture d'esprit nécessaires pour travailler dans un contexte multipartite et multiculturel.

La priorité sera donnée aux prestataires qui peuvent prouver une expérience solide dans le domaine du documentaire, de la coopération décentralisée et/ou de la coopération au développement, ainsi qu'à ceux capables de travailler en français, ainsi qu'à ceux qui feront des propositions concrètes et réalistes pour la diffusion de la vidéo. Une approche narrative détaillée sera également considérée comme un atout.

## 9. Propriété intellectuelle et protection des données

Le prestataire de services veillera à la conformité de tous les livrables, ou de leurs éléments constitutifs, avec la législation applicable en matière de propriété intellectuelle et de protection des données personnelles en conformité avec la RGPD.

Les droits d'auteur complets des séquences vidéo, des illustrations, de la musique et des voix-off devront être fournis au client (CCRE-PLATFORMA). Le prestataire de services ne sera autorisé à les utiliser qu'avec l'accord préalable du client.

Le prestataire de services sélectionné devra également respecter les [lignes directrices de la DG INTPA de la Commission européenne](#) en matière de communication et de visibilité (2022).

## 10. Coordination du contrat

Les tâches seront coordonnées par le Chargé de presse et de communication de PLATFORMA. D'autres membres des équipes de PLATFORMA, du CCRE ou des partenaires concernés pourront être impliqués dans le processus.

Toutes les réunions entre le prestataire de services et le client auront lieu à Bruxelles ou via des plateformes en ligne.

## Contact

Rocío Ballesta Orta  
Chargée de projet – éducation au développement et sensibilisation à PLATFORMA  
[rocio.ballestaorta@ccre-cemr.org](mailto:rocio.ballestaorta@ccre-cemr.org)  
Square de Meeûs 1  
1000 Bruxelles